

**Extrait du registre des délibérations  
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du jeudi 15 décembre 2022

**N° VA\_DEL2022\_198**

**Objet : Autorisation de signer les marchés publics et information du conseil municipal**

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre à , le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Nelly BOYAVAL, ayant donné pouvoir à Lahanissa MADI, Jean-Michel MOLLE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Mariam DEDEKEN, ayant donné pouvoir à Victor BURETTE, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Chantal FLINOIS, Charlène MARTIN, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE, Eva KOVACOVA, ayant donné pouvoir à Fabien DELECROIX , Yohan TISON étant absent, Stéphanie LEBLANC, Dominique GUERIN étant excusés.

**1/ Marché de prestations d'entretien des espaces verts pour la période 2023-2026**

Dans le cadre de l'entretien des espaces verts de son territoire, la Ville confie à des entreprises la gestion d'une partie des espaces.

La consultation a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert conformément à l'article R2124-2 1° du code de la commande publique.

En application de l'article L2112-2 du code de la commande publique, les conditions d'exécution de l'accord-cadre comportent des éléments à caractère social.

Les prestations sont séparées en lots géographiques susceptibles de varier de la manière suivante :

<b>Lots</b>	<b>Intitulés</b>	<b>Montant maximum annuel €TTC</b>	<b>Montant maximum pour la durée de l'accord cadre €TTC</b>
<b>1</b>	Flers-Breucq-Sart -Babylone et Recueil	150 000 €	600 000 €
<b>2</b>	Cousinerie + Marcel Cerdan	210 000 €	840 000 €
<b>3</b>	Flers bourg -Château	200 000 €	800 000 €
<b>4</b>	Pont de bois	100 000 €	400 000 €
<b>5</b>	Annappes Poste Résidence Ascq	170 000 €	680 000 €
<b>6</b>	Hôtel de Ville- Triolo - cité	210 000 €	840 000 €
<b>7</b>	Les Prés - Boulevard de l'Ouest	210 000 €	840 000 €
<b>8</b>	Haute Borne secteur habitat	60 000 €	240 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 310 000 €</b>	<b>5 240 000 €</b>

Le marché sera conclu pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2023 ou à défaut à compter de la notification, il sera renouvelable 3 fois un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Les critères de jugement des offres, commun à tous les lots, sont les suivants :

**1. Le Prix : 40 %**

Décomposition des prix unitaires (BPU)

**2. La valeur technique, les moyens humains et le matériel : 30%**

- Mode opératoire : 10%
- Moyens humains mis à disposition: 10%
- Qualité du matériel: 10%

**3. Les critères environnementaux : 30%**

- Mesures mises en œuvre pour l'exécution du marché en matière de développement durable : 10 %
- Modalité de recyclage des déchets : 10 %
- Innovation liée au développement durable : 10 %

**2/ Marché de travaux de rénovation des couvertures et des étanchéités**

Dans le cadre de sa politique de rénovation en profondeur de notre ville et de ses quartiers, de préservation de son patrimoine, de sa mise en conformité, de la maîtrise de l'énergie et des évolutions des besoins, la Ville de Villeneuve d'Ascq va procéder à la rénovation des couvertures et d'étanchéités sur des bâtiments de la ville.

Ces rénovations ont pour objectif de pérenniser et de préserver le patrimoine communal :

Lots	Intitulés	Montant Prévisionnel €TTC	Financement	
			BP 2022	BP 2023
1	Centre Technique Municipal (CTM) Toitures du bâtiment garage	110 000 €	110 000 €	
2	Dojo Roger LEIGNEL	40 000 €	40 000 €	
3	GS Jules VERNE	300 000 €	70 000 €	230 000 €
5	GS Anatole FRANCE	400 000 €	80 000 €	320 000 €
6	Salle des sports VOLTAIRE	500 000 €	80 000 €	420 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 350 000 €</b>	<b>380 000</b>	<b>970 000 €</b>

Le lot 4 Groupe scolaire Hippolyte TAINÉ a été retiré de la consultation.

La consultation a fait l'objet d'une procédure adaptée ouverte conformément à l'article R2123-1 1° du code de la commande publique (Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Les travaux s'étalant sur 2 exercices budgétaires, par délibération VA\_DEL2022 173 du 8 novembre 2022, le Conseil Municipal s'est engagé à inscrire les crédits relevant de certaines opérations au budget 2023.

Les critères de jugement des offres, commun à tous les lots, sont les suivants :

**1. Prix : 40%**

**2. Valeur Technique : 60%**

- Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier :  
10 %
- Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 30 %
- Qualité technique et environnementale des matériaux : 20 %

**3/ Marché produits et fournitures d'entretien à usages professionnels**

Par souci de cohérence et d'efficacité, le marché de fourniture de produits d'entretien à usages professionnels a été passé en groupement de commandes entre la Ville de Villeneuve d'Ascq et le Centre Communal d'Action Sociale de Villeneuve d'Ascq.

La présente procédure est composée de 3 lots :

<b>Lots</b>	<b>Prestations</b>	<b>Montant maximum annuel €TTC</b>	<b>Montant maximum pour la durée de l'accord cadre €TTC</b>
<b>1</b>	Produits et fournitures d'entretien courants, Brosserie –Essuyage, Hygiène des sols, Hygiène des cuisines, des structures d'accueil petite enfance, enfance et Ehpad, Produits d'essuyage papier, Hygiène et soin des mains, Armatures, franges et accessoires méthode de lavage à plat	500 000 €	2 000 000 €
<b>2</b>	Hygiène des piscines et des équipements sportifs	75 000 €	300 000 €
<b>3</b>	Sacs déchets & housses pour container	100 000 €	400 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>675 000 €</b>	<b>2 700 000 €</b>

Le marché sera conclu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ou à défaut à compter de la notification, pour une durée de 2 ans, renouvelable une fois 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

La consultation fera l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert européen, conformément à l'article R. 2124-2 1° - Code de la commande publique.

Il s'agira d'un accord-cadre à bons de commande multi-attributaires pour l'ensemble des lots.

Le montant maximum annuel du marché pour l'ensemble des lots sera de 600 000 € TTC pour la Ville et 75 000 € TTC pour le CCAS soit un montant total pour l'ensemble du marché de 2 700 000 € TTC.

Le lot 2 : Hygiène des piscines et des équipements sportifs a été déclaré sans suite par la commission d'appel d'offres du 14 novembre 2022 pour absence de concurrence. En effet, il n'a été reçu qu'une seule offre.

Le lot 2 est relancé en date du 15 novembre 2022 pour une réception des offres le 19 décembre 2022.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

### **Lot 1 : Produits d'entretien**

#### **1. Valeur technique – note sur 70**

- Sous-critère n°1 Qualité des produits : 20 points
  - Echantillons (10 points)
  - Fiches produits (10 points)
- Sous-critère n°2 : Développement durable : Environnement, labels, dangerosité des produits : 10 points
- Sous-critère n°3 : Livraisons, SAV, suivi et reporting : 5 points
- Sous-critère n°4 : Richesse de l'offre : 10 points

- Sous-critère n°5 : Formations : 5 points
- Sous-critère n°6 : Méthodologie e-commerce : 15 points
- Sous-critère n°7 : Déploiement : Maintenance des centrales, pompes, doseurs et mise à disposition des doseurs : 5 points

## **2. Le prix – note sur 30**

### **Lot 3 : Sacs déchets et containers**

#### **1. Valeur technique – note sur 50**

- Sous-critère n°1 : Qualité des produits : 25 points
  - Echantillons : 20 points
  - Fiches produits : 5 points
- Sous-critère n°2 : Développement durable : Environnement, labels : 10 points
- Sous-critère n°3 : Livraisons : 5 points
- Sous-critère n°4 : SAV, suivi et reporting : 5 points
- Sous-critère n°5 : Richesse de l'offre : 5 points

#### **2. Le prix – note sur 50**

### **4/ Marché de prestations d'entretien des espaces verts de la zone de la Haute-Borne pour la période 2023-2026**

Par souci de cohérence et d'efficacité, le marché de prestations d'entretien des espaces verts de la zone de la Haute-Borne a été passé en groupement de commandes entre la Ville de Villeneuve d'Ascq et la Ville de Sainghin en Mélançois.

Dans le cadre de l'entretien des espaces verts de la zone de la Haute-Borne, les Villes de Villeneuve d'Ascq et Sainghin en Mélançois confient à une entreprise la gestion d'une partie des espaces.

Ainsi, afin d'avoir une occupation optimale de l'espace et une organisation adéquate, il est indispensable de confier l'ensemble de ces prestations à un prestataire unique.

La consultation a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert conformément à l'article R2124-2 1° du Code de la commande publique.

Le marché est constitué d'un unique lot.

Le marché sera conclu pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2023 ou à défaut à compter de la notification, il sera renouvelable 3 fois un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Les critères de jugement des offres, commun à tous les lots, sont les suivants :

#### **1. Le Prix : 40 %**

Décomposition des prix unitaires (BPU)

#### **2. La valeur technique, les moyens humains et le matériel : 30%**

- Mode opératoire : 10%
- Moyens humains mis à disposition: 10%
- Qualité du matériel: 10%

### **3. Les critères environnementaux : 30%**

- Mesures mises en œuvre pour l'exécution du marché en matière de développement durable : 10 %
- Modalité de recyclage des déchets : 10 %
- Innovation liée au développement durable : 10 %

**Après avis de la Commission d'appel d'offre (CAO) du lundi 12 décembre 2022, Il est proposé aux membres du conseil :**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics de prestations d'entretien des espaces verts et du marché de travaux de rénovation des couvertures et des étanchéités avec les entreprises attributaires dans les conditions définies dans les tableaux annexés ;**

**- de prendre acte des attributaires des marchés publics de produits et fournitures d'entretien à usage professionnel pour les lots 1 et 2 (groupement Ville et CCAS de Villeneuve d'Ascq), prestations d'entretien des espaces verts Zone d'activité de la Haute-Borne (groupement Villeneuve d'Ascq et Ville de Sainghin en Mélançois) choisis par les CAO du groupement de commande et du marché de travaux de rénovation des couvertures et des étanchéités ;**

**- de modifier la délibération VA\_DEL2022 173 afin d'ajuster les crédits budgétaires 2023 dans les limites suivantes :**

**2313.411.2200.SPVOLT - salle Voltaire: 112 000 €**

**2313.213.2200.GSFRAN - Groupe scolaire A. France: 64 000 €**

**2313.213.2200.GSVERN - Groupe scolaire J. Verne: 191 000 € ;**

**- d'imputer les dépenses aux comptes correspondants dans la limite des crédits budgétaires.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le samedi 17 décembre 2022 à la porte de la mairie, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20221215-191758B-DE-1-1

Date AR Préfecture : vendredi 16 décembre 2022

Intitulé des procédures	Lots	Attributaires	C.P.	Villes	Montants du marché
<b>Produits et fournitures d'entretien à usage professionnel 2023-2026 – Groupement de commandes Ville/CCAS Villeneuve d'Ascq</b>	Lot 1 - Produits et fournitures d'entretien courants, Brosserie – Essuyage, Hygiène des sols, Hygiène des cuisines, des structures d'accueil petite enfance, enfance et Ehpad, Produits d'essuyage papier, Hygiène et soin des mains, Armatures, franges et accessoires méthode de lavage à plat	ORAPI	69120	VAULX EN VELIN	Montant maximum annuel en € TTC  <b>500 000,00 €</b>
		TOUSSAINT	59554	TILLOY LEZ CAMBRAI	
	Lot 2 - Hygiène des piscines et des équipements sportifs	Sans suite			Montant maximum annuel en € TTC  75 000,00 €
Lot 3 - Sacs déchets & housses pour container	CRISTAL	14130	LE TORQUESNE	Montant maximum annuel en € TTC  100 000,00 €	
	COLDIS	84320	ENTRAIGUES SUR LA SORGUE		

Intitulé de la procédure	Marchés – Lots	Attributaire	C.P.	Ville	Montant en € TTC
<p align="center"><b>Marché d'entretien des espaces verts de la ZAC de la Haute Borne</b></p>	<p align="center">Lot unique</p>	<p align="center">France Environnement</p>	<p align="center">59710</p>	<p align="center">AVELIN</p>	<p>Part Villeneuve d'Ascq :</p> <p>Montant maximum :</p> <p>110 000 € TTC annuel, soit 440 000 € TTC sur 4 ans</p> <p><i>Pour info, la part de Sainghin en Mélançois :</i></p> <p><i>Montant maximum :</i></p> <p><i>25 000 € TTC annuel, soit 100 000 € TTC sur 4 ans</i></p>
<p align="center"><b>Prestations d'entretien des espaces verts 2023-2026</b></p>	<p align="center">Lot n° 1 : Flers-Breucq-Sart - Babylone et Recueil</p>	<p align="center">Métropole espaces verts</p>	<p align="center">59175</p>	<p align="center">TEMPLEMARS</p>	<p>Montant maximum annuel € TTC :</p> <p>150 000 € Soit pour 4 ans 600 000 €</p>
	<p align="center">Lot n° 2 : Cousinerie - Marcel Cerdan</p>	<p align="center">France Environnement</p>	<p align="center">59710</p>	<p align="center">AVELIN</p>	<p>Montant maximum annuel € TTC :</p> <p>210 000 € Soit pour 4 ans 840 000 €</p>
	<p align="center">Lot n° 3 : Flers bourg -Château</p>	<p align="center">Métropole espaces verts</p>	<p align="center">59175</p>	<p align="center">TEMPLEMARS</p>	<p>Montant maximum annuel € TTC :</p> <p>200 000 € Soit pour 4 ans 800 000 €</p>

<b>Prestations d'entretien des espaces verts 2023-2026</b>	Lot n° 4 : Pont de bois	Métropole espaces verts	59175	TEMPLEMARS	Montant maximum annuel € TTC : 100 000 € Soit pour 4 ans 400 000 €
	Lot n° 5 : Annappes Poste Résidence Ascq	Métropole espaces verts	59175	TEMPLEMARS	Montant maximum annuel € TTC : 170 000 € Soit pour 4 ans 680 000 €
	Lot n° 6 : Hôtel de Ville- Triolo - Cité scientifique	France Environnement	59710	AVELIN	Montant maximum annuel € TTC : 210 000 € Soit pour 4 ans 840 000 €
	Lot n° 7 : Les Prés - Boulevard de l'Ouest -RN 626 et RN 628- RD6 Déviée	France Environnement	59710	AVELIN	Montant maximum annuel € TTC : 210 000 € Soit pour 4 ans 840 000 €
	Lot n° 8 : Haute Borne secteur habitat	France Environnement	59710	AVELIN	Montant maximum annuel € TTC : 60 000 € Soit pour 4 ans 240 000 €

Intitulé de la procédure	Marchés – Lots	Attributaire	C.P.	Ville	Montant en € TTC
<b>TRAVAUX DE RÉNOVATION DES COUVERTURES ET DES ÉTANCHÉITÉS</b>	Lot 1 - CTM - Rénovation de l'étanchéité du garage	SOREC	59260	LEZENNES	61 567,43 €
	Lot 2 - Dojo ROGER LEIGNEL - Rénovation de la toiture terrasse des vestiaires	SOREC	59260	LEZENNES	19 607,93 €
	Lot 3 - GS JULES VERNE- Rénovation des couvertures tuiles et étanchéité	SOREC	59260	LEZENNES	260 876,18 €
	Lot 5 - GS Anatole France maternelle- Rénovation de la couverture	SARL SERGEANT	62580	GAVRELLE	144 000,00 €
	Lot 6 - SALLE VOLTAIRE- Rénovation de l'étanchéité	SOREC	59260	LEZENNES	191 876,02 €